

NAO 2025 : Salaires en berne, profits en hausse où est notre part ?

Malgré nos nombreuses interventions et la proposition de la CGT Pierre Fabre d'augmentation de 130 € pour tous – à la fois équitable et moins coûteuse – la direction a balayé nos revendications. Elle refuse toute réouverture des négociations, pourtant demandée en janvier par tous les syndicats (sauf la CFTC). Cela confirme son peu d'intérêt pour les salariés des six premiers groupes de la grille, niveaux les plus touchés par l'inflation.

F Gros bénéfices, petites augmentations : ça suffit!

En décembre : la CGT Pierre Fabre a consulté les salariés, organisé des assemblées générales sur les sites où nous sommes présents et proposé une coordination avec les autres syndicats pour construire une riposte collective.

Constats:

- Une large majorité de salariés déçus et en colère. Cependant, trop peu de participants aux assemblées générales pour déclencher une grève.
- À quelques mois des élections professionnelles, l'action collective n'a pas été souhaitée par les autres syndicats, rendant difficile une mobilisation réussie portée par la seule CGT.

C'est malheureusement la seule solution : En 2025, il sera crucial de se mobiliser pour exiger un véritable changement lors des nouvelles négociations salariales!

Et ailleurs c'est comment?

Analyse comparative des négociations salariales au niveau national:

Cette analyse repose sur **630 accords de NAO issus de multiples secteurs d'activité**, référencés sur Légifrance, souvent issus d'entreprises aux performances économiques bien moindres que celles de notre secteur d'activité.

1. Augmentations générales insuffisantes

- La direction propose 1 % ou 2% d'augmentation générale (2% pour groupes 1-2-3)
- Moyennes nationales AG: 2,01 % pour les ouvriers et employés, 1,87 % pour les professions intermédiaires, 1,73 % pour les cadres (et oui il y a de l'AG pour les cadres ailleurs...)
- 61,5 % des entreprises prévoient des hausses entre 1,7 % et 3 %.

2. Planchers? Là aussi on est à la ramasse...

Les planchers garantissent une revalorisation minimale pour les plus bas salaires.

- 2023 : plancher moyen national 103 € contre 80 € chez Pierre Fabre.
- 2024 : plancher moyen national 73 € contre 40 € chez Pierre Fabre.
- 2025 : plancher moyen national 49 €, mais 0 € chez Pierre Fabre.



NAO 2025 : Salaires en berne, profits en hausse où est notre part ?

3. Absence de mesures périphériques

Les entreprises qui limitent les augmentations générales compensent souvent par des mesures annexes. Chez Pierre Fabre, ces compensations sont quasi absentes :

- Prime de partage de la valeur (PPV) : 21,6 % des entreprises la versent (moyenne 660 €) ---> 0 € chez Pierre Fabre.
- Prime carburant: 120 € sur 3 sites, bien loin de la moyenne nationale de 374 €.
- Tickets-restaurants : 1 € d'augmentation chez P.F---> moyenne nationale > 10 € par ticket.

Conclusion? "Pierre Fabre gagne gros, mais refuse de partager équitablement!"

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES - MAI 2025

Et si la CGT Pierre Fabre arrivait (ou se renforçait) sur votre site?

La CGT Pierre Fabre est déjà présente sur certains sites, mais pas encore partout. Que vous souhaitiez nous rejoindre là où nous sommes implantés ou aider à créer une représentation là où il n'y en a pas encore, votre engagement est essentiel!

Nous recherchons des candidats dans toutes les catégories professionnelles : ouvriers, employés, techniciens et cadres. Vous souhaitez défendre vos droits et ceux de vos collègues ? Vous constatez beaucoup de dysfonctionnements ? de mal être ? ça vous révolte ? C'est le moment de vous engager !

Pourquoi rejoindre la CGT Pierre Fabre?

- ✓ Une formation solide et un soutien permanent : chaque élu bénéficie de 12 jours de formation économique et syndicale par an pour être outillé face aux enjeux du travail.

 Vous ne serez jamais seul : notre équipe vous accompagne au quotidien.
- Des moyens concrets pour agir : vous disposerez d'heures de délégation mensuelles. Votre mission syndicale est un droit, et votre charge de travail est ajustée en conséquence.
- ✓ Une protection renforcée : être représentant CGT, c'est aussi bénéficier d'une protection forte contre le licenciement, pour agir sans crainte et défendre efficacement vos collègues face aux injustices.
 - Depuis 5 ans, nous avons été le seul syndicat à informer très régulièrement par tracts sur tous les sites. Nous n'avons jamais hésité à aller au-devant de la direction, sans tabou ni détour, pour défendre les intérêts collectifs ou individuels des salariés.
 - Plus nous serons nombreux, plus notre voix pèsera dans les négociations. Donner de l'envergure à la CGT, c'est permettre aux salariés d'être enfin entendus sur leur mal-être et leurs conditions de travail.